

BTS AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

Niveau 5

OBJECTIFS PROFESSIONNELS DE LA FORMATION

- Organise et encadre la réalisation de chantiers de création ou d'entretien d'aménagements paysagers dans le respect du développement durable.
- Contribue à l'élaboration des projets par l'entreprise ou le service (collectivités) dans une démarche éco-responsable.
- Contribue à la gestion technico-économique.
- Participe à l'organisation du travail, à la gestion des ressources humaines et des compétences dans l'organisation.
- Est amené à communiquer sur son métier, sur l'activité de l'organisation dans laquelle il se situe et sur les thèmes de l'environnement et du développement durable.

PROGRAMME

Modules d'enseignements généraux :

- Organisation économique, sociale et juridique
- Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation
- Langue vivante (anglais)
- Éducation physique et sportive

Modules d'enseignements professionnels :

- Traitement des données informatiques
- Technologies de l'information et du multimédia
- Les contextes et les déterminants des aménagements paysagers
- Connaissance et gestion des végétaux
- Technique d'implantation et de construction pour l'aménagement paysager
- Gestion technico-économique de chantiers
- Participation à l'élaboration d'une proposition d'aménagement paysager
- Module d'initiative locale

DÉBOUCHÉS ET POURSUITES D'ÉTUDES

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS :

- Chef d'équipe
- Chef de chantier
- Conducteur de travaux espaces verts
- Technicien supérieur
- Responsable des aménagements paysagers
- Bureaux d'études

POURSUIITE D'ÉTUDES :

- CS conception en aménagement paysager
- CS constructions paysagères
- Licence pro en aménagement paysager soit en conception, soit en gestion ou entretien
- Ecole d'architecture du paysage
- Ecole d'ingénieurs spécialisée dans le paysage

CONTACT



PARENT Tom

info.genechformation@
institutdegenech.fr



28 Rue Victor Hugo, 59810 Lesquin



03 20 62 29 99



www.institutdegenech.fr



MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Visites de fournisseurs et chantiers
- Apprentissage par problème
- Projets sur thématiques
- Travaux de groupe
- Echanges réciproques de savoir
- Pratique en centre et en stage

MODALITÉS

PRÉREQUIS

Le BTSA aménagements paysagers est accessible à tout titulaire d'un baccalauréat : baccalauréat professionnel aménagements paysagers, bac STAV, bac S ou autre.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Entretien dans les 30 jours suivant le 1er contact

MODALITÉS D'ÉVALUATION

La formation s'organise en Contrôle en Cours de Formation (CCF) comptant pour 50% de l'évaluation finale et en Epreuves Ponctuelles Terminales (EPT) comptant pour 50% de l'évaluation finale.

DATES, DURÉE

2 ans

TARIF

Pour 12 mois : **8400 € / Formation** prise en charge par les OPCO et le les financements obtenus par le CFA. Le reste à charge pour l'apprenti et l'entreprise est donc nul.

ACCESSIBILITÉ

Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Réglementation ERP – Orientation et adaptation pédagogique possible, tutorée par un référent handicap.